



APPEL A PROJETS « RDVBIODIV' NA » (2^{ème} édition)

Organisation de Rendez-vous de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL A PROJETS

L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) lance un nouvel appel à projets relatif à l'organisation de « Rendez-vous de la Biodiversité » en Nouvelle-Aquitaine.

Le présent règlement régit les dispositions relatives à la mise en œuvre de l'appel à projets.

Pour proposer votre projet d'événement : <http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/les-rendez-vous-de-le-biodiversite/candidature-aux-rendez-vous-de-la-biodiversite/>

Le formulaire de réponse est à remplir jusqu'au **Vendredi 15 Juillet 2022**.

Si vous avez besoin d'aide : rdv.biodiversite@arb-na.fr / 09 80 91 06 46 ou 07 83 53 11 12
(Contact référent : Mylène Lavergne - Chargée d'études, Pôle Forum d'acteurs).

I - Contexte

L'ARB NA lance un nouvel appel à projets pour l'organisation de « Rendez-vous de la Biodiversité » en Nouvelle-Aquitaine.

Mis en place depuis 2015, les Rendez-vous de la biodiversité sont des **temps d'échange et de débat, sur des sujets liant biodiversité et société** (santé, usages de nature, participation citoyenne, développement économique, culture, préservation des pollinisateurs, etc.). Ils sont ouverts à toute personne intéressée et curieuse de nature, et non seulement aux professionnels et acteurs de l'environnement.

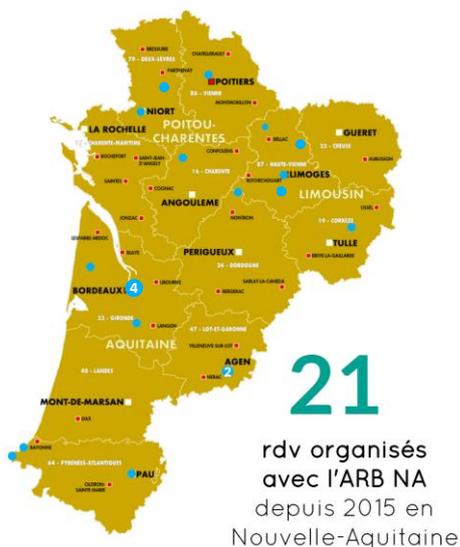
- Pour en savoir plus sur les Rendez-vous de la Biodiversité et découvrir les événements passés et les thématiques abordées : [La page web des Rendez-vous de la Biodiversité](#).

Un Rendez-vous de la Biodiversité, c'est :

- ✓ une rencontre avec un territoire et ses acteurs pour questionner leurs rapports à la nature et valoriser leurs pratiques en faveur de la biodiversité,
- ✓ un moment privilégié de dialogue, d'information et de partage de points de vue, de connaissances, de savoir-faire et d'expériences,
- ✓ un événement interactif et convivial, gratuit et ouvert à tous !
- ✓ un espace d'expression du pluralisme des regards et des pratiques.

Un Rendez-vous de la Biodiversité, ce n'est pas :

- ✗ une rencontre technique dédiée uniquement aux experts et professionnels de la nature et du thème proposé ou aux acteurs d'une filière,
- ✗ un temps de conférences,
- ✗ une logique sachant/apprenant - expert/public,
- ✗ un débat idéologique, un lieu de jugement.



87

acteurs locaux invités à présenter leurs actions



900

participants pour échanger sur la biodiversité

38



partenaires locaux divers (PNR, collectivités, associations, fédérations de pêche et de chasse, entreprises, etc.)

II – Objectifs de cet appel à projets

Après plusieurs éditions jugées très positives par leurs publics et leurs partenaires, ainsi qu'un premier Appel à Projets en 2020, fortement impacté par la crise sanitaire, **l'ARB NA souhaite poursuivre ces rencontres locales dans les territoires de la Nouvelle-Aquitaine**. L'objectif est de favoriser les échanges et le débat public sur la biodiversité, faire avancer la compréhension des enjeux multiples et complexes liés à sa préservation, partager les points de vue et les expériences, et créer des synergies entre acteurs et citoyens d'horizons divers. « *Nous souhaitons inciter les forces vives des territoires à collaborer et à s'inspirer les uns des autres pour faire évoluer les pratiques et préserver ce bien commun qu'est la biodiversité.* » (Alain Dutarte, Président de l'ARB NA).

Par cet appel à projets « RdvBiodiv'NA » et les prochains à venir, l'ARB NA souhaite favoriser et accompagner le développement des Rdv de la Biodiversité. Elle invite donc les acteurs locaux à initier l'organisation d'événements sur des sujets de leur choix, en leur apportant une coordination régionale et un accompagnement dédié. La diffusion d'un « Kit Organisateur » et un accompagnement à la carte est prévu.

Plus largement, cet appel à projets vise à faire émerger des dynamiques locales et à construire un réseau régional autour des « Rendez-vous de la Biodiversité ».

Pourquoi organiser un « Rendez-vous de la Biodiversité » sur votre territoire ?

- Pour réunir un public local lors d'un événement convivial.
- Pour donner de la visibilité à vos actions, à l'échelle locale et régionale.
- Pour valoriser les initiatives locales existantes en lien avec la thématique proposée, inviter les personnes intéressées à venir s'informer, se questionner et échanger pour faire avancer ensemble la réflexion de votre territoire, et plus largement de notre société, sur les enjeux de la préservation de la biodiversité.
- Pour créer des moments de rencontres et de partages pouvant faire naître des collaborations et des projets concrets en lien avec la biodiversité, favorables pour votre territoire et pour votre structure.
- Pour vous inscrire dans une dynamique régionale, avec l'appui de l'ARB et de son réseau.

III- Bénéficiaires (les porteurs de projets éligibles)

Cet appel à projets est **largement ouvert à toute structure ou groupement qui souhaite organiser un Rendez-vous de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine**. Il s'adresse donc aux collectivités locales et territoires (communes, intercommunalités, PNR, syndicats mixtes...), établissements publics (parc national, organismes de recherche,...), associations (gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement, groupements de pêche et de chasse,...), chambres consulaires et acteurs socio-économiques divers (secteurs agricoles, forestiers, aquacoles...), entreprises publiques et privées engagées dans une démarche environnementale, etc.

Cet appel à projet **ne s'adresse pas qu'aux acteurs dits « de l'environnement »** et/ou déjà engagés sur les sujets mais aussi aux acteurs de la culture (au sens large), du tourisme, de la santé, de la solidarité, du développement économique, etc. qui souhaiteraient aborder des sujets et problématiques transverses, sensibiliser les publics ou développer des collaborations.

Plusieurs structures peuvent se grouper pour proposer un même projet, le caractère multi-partenarial constituant un élément appréciable. Toutefois, un seul porteur de projet devra être désigné pour déposer et suivre le projet, en lien avec l'ARB NA. Si vous êtes un partenaire, merci de contacter le futur coordinateur afin que celui-ci puisse [compléter le formulaire](#).

Les projets présentés par une personne physique ou un groupement non formalisé de personnes physiques ne sont pas éligibles. Dans ce cas, si les projets ont une réelle dimension d'intérêt collectif, ces personnes sont invitées à se rapprocher d'une structure pour porter le projet.

IV - Projets éligibles et évaluation

Aucune thématique n'est imposée et le choix est donc laissé libre au porteur de projet.

L'ARB NA pourra vous aider à préciser le sujet, en lien avec les enjeux de votre territoire ou l'actualité 2022-2023.

Pour la bonne cohérence d'ensemble de la démarche, il est précisé que les projets devront être en accord avec **les grands principes** suivants :

- Adéquation du projet avec les objectifs des Rdv de la Biodiversité
- Sujet en lien avec la biodiversité
- Réalisation en Nouvelle-Aquitaine
- Implication large des acteurs locaux (diversité)
- Temps d'échange-débat (pas une conférence)
- Gratuité de la manifestation et ouverture à un large public
- Faisabilité du projet : temporalité et moyens disponibles compatible avec l'organisation
- Etc.

Le respect de ces critères conditionnera l'éligibilité des projets et l'accompagnement par l'ARB NA dans le cadre des Rendez-vous de la Biodiversité (cf les modalités d'accompagnement en partie V).

Les propositions soumises feront l'objet d'une validation par l'ARB NA. Elles ne valent en aucune manière un soutien systématique de l'Agence. La décision d'un soutien sera prise au regard de critères techniques et financiers.

V – Accompagnement : quelle est la nature de l'aide proposée par l'ARB NA ?

La réponse à cet appel à projets permet de bénéficier d'un accompagnement par l'ARB NA et de conseils pratiques pour mener à bien votre projet. Si nécessaire, et avant de compléter [le formulaire de réponse](#), l'ARB NA pourra vous aider à préciser votre projet.

Le présent cahier des charges fixe les modalités de l'appui que l'ARB NA pourrait apporter aux porteurs des projets qui auront été validés (cf les projets éligibles et les critères d'évaluation en partie IV).

Une fois votre projet validé, vous pourrez donc bénéficier d'un accompagnement de l'ARB NA à plusieurs niveaux :

- la mise à disposition du logo des « Rendez-vous de la Biodiversité » et l'inscription de votre événement à l'agenda régional (cartographie en ligne).
- la mise à disposition d'un « Kit Organisateur » clé en main, pour vous guider dans toutes les étapes de l'organisation et la communication de votre événement et vous fournir des supports.
- un accompagnement technique « à la carte » pour faciliter la réalisation de votre projet en fonction de vos besoins (définition du sujet ; contacts d'acteurs et aide à la mise en relation ; mise à disposition de ressources thématiques, d'outils et de conseils ; aide à la communication ; aide à l'animation de l'événement, etc.). Chaque projet sélectionné bénéficiera de la mise à disposition de temps de travail de l'équipe.
- la mise en réseau et le partage d'expériences avec d'autres porteurs de projets afin de participer au développement d'une dynamique régionale.
- une prise en charge de certains frais (sur demande).

Vous pouvez demander la prise en charge de certains frais pour accompagner la réalisation de votre projet. Voici le type de dépenses qui pourraient être prises en charge par l'ARB NA, en tant que partenaire co-organisatrice de l'événement : prestations (animation, traiteur, etc.), frais de déplacements-hébergements d'intervenants, etc. **Cette aide ne pourra pas excéder 400 euros par projet.** Le montant de l'aide allouée et les modalités de prise en charge vous seront communiqués après examen des projets.

La réponse à cet appel à projets ne vaut en aucun cas demande de subvention.

VI – Calendrier et échéances

Cet appel à projet est ouvert du 15 Mars au 15 Juillet 2022.

Les dossiers seront étudiés au fur et à mesure de leur réception. Si le projet est retenu, l'ARB NA contactera les porteurs de projets afin de valider les modalités d'accompagnement à la réalisation des Rendez-vous. Les Rendez-vous pourront se tenir jusqu'au premier semestre 2023.

En fonction du nombre de dossiers déposés, une deuxième session de dépôt pourra être proposée.

VII – Contact référent

Myène LAVERGNE, Chargée d'études - Pôle Forum d'acteurs

rdv.biodiversite@arb-na.fr

09 80 91 06 46 – 07 83 53 11 12